



Poèmes mis en musique par les élèves de la chorale du Conservatoire André Navarra.



Ucoc Lai a animé la soirée slam.



Spectacle poétique et musical par l'atelier théâtre du Centre Médico-Psychologique de Charenton.



Le foyer-bar du T2R a rassemblé de nombreux amateurs de slam.



Beau succès pour le Concert Rétina France

“Voir avec le cœur”, tel était le thème de ce concert du 17 mars dernier à l'église Saint-Pierre de Charenton, organisé par Rétina France, au profit des mal-voyants. Il a remporté un beau succès auprès du public charentonnais et mauritien venu très nombreux ce soir-là.

Les Chorales de l'Association des Amis de l'Ensemble Coupolyphonie et du Conservatoire Olivier Messiaen de Saint-Maurice ont interprété des œuvres de Mozart, Saint-Saëns, Rossini, Brahms...

Cette soirée a permis de récolter la somme de 1 000 € qui sera reversée à l'association Rétina France. ■

Un après-midi dansant pour nos aînés !

Une fois de plus, la Résidence Jeanne d'Albret avait à cœur d'offrir à ses résidents une manifestation distrayante, avec un après-midi danse. Nicole et Gérald, les deux danseurs animateurs ont réalisé avec talent une démonstration de différentes danses de salon : valse, tango, pasodoble, devant une assemblée admirative. Puis, vint le tour de nos aînés qui étaient alors conviés à danser. Certains se faisaient prier par timidité, d'autres retrouvaient avec bonheur le plaisir des pas de danse qu'ils avaient autrefois pratiqués. Nicole et Gérald ont par la suite présenté un parcours artistique intitulé “Aime-moi Esméralda” autour des fameux refrains de la comédie musicale Notre-Dame de Paris : “Belle”, “Le Temps des Cathédrales”... Et comme tout se finit en chansons, chacun a pu donner de la voix en reprenant avec bonheur quelques airs connus, avant de faire une succulente pause goûter ! ■



Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville !



La Municipalité organise pour la deuxième année consécutive, le concours des balcons fleuris.

Pour sa 1^{ère} édition l'an dernier, le concours des balcons fleuris a rassemblé près d'une soixantaine de Charentonnais, passionnés de fleurs, de plantes vertes et de jardinage. Cette initiative a séduit le jury de la Commission du Concours National des villes et villages fleuris qui a décerné une deuxième fleur à Charenton, pour couronner le travail de la Ville et de ses habitants.

■ Fleurissez balcons, terrasses et jardins

Afin d'impliquer à nouveau les Charentonnais dans l'embellissement de leur ville, dans le prolongement du travail accompli quotidiennement par les jardiniers municipaux, la municipalité organise cette année encore, un concours des balcons fleuris, ouvert à tous les résidents et commerçants charentonnais.

Chaque participant au concours pourra s'inscrire dans l'une des quatre catégories suivantes : balcons et terrasses, immeubles collectifs, commerces (autres que fleuristes), jardins privatifs visibles de la rue. Il faut bien veiller à ce que vos décorations florales (plantations naturelles impérativement !) soient visibles de la rue et ne risquent pas

de tomber sur la voie publique. Le jury, présidé par Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine et du Cadre de Vie et les élus des différents quartiers, les professionnels du monde horticole sillonnera la Ville la 1^{ère} semaine de juillet. Le Maire remettra leurs prix aux gagnants, lors d'une réception prévue en octobre, en mairie.

■ Inscrivez-vous avant le 15 juin !

Des formulaires d'inscription sont disponibles dans différents points d'accueil de la ville : en Mairie, à la Direction de la Communication (4, place Arthur Dussault) ou à la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie (49, rue de Paris), sur le stand mairie du marché couvert, au Centre Administratif (16, rue de Sully), au Centre Alexandre Portier (21bis, rue des Bordeaux) ou encore à la Police Municipale (4, place Henri d'Astier). Les Charentonnais intéressés doivent renvoyer leur participation avant le 15 juin 2007 minuit, cachet de la poste faisant foi.

Avant le passage du jury, les participants recevront un courrier précisant la date de passage du jury, ainsi qu'un numéro de participant à fixer de manière très visible dans leur décoration florale, afin de permettre sans équivoque leur identification. ■

Renseignements : 01 46 76 48 10

Retrouvez "Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville" et le règlement du concours sur le site : www.charenton.fr



Ville de Charenton-le-Pont Concours 2007 des balcons fleuris

M. Mme, Mlle

Prénom

Adresse

Numéro de l'étage

Désire participer au concours des balcons fleuris

Catégorie 1 : Balcons et terrasses

Catégorie 2 : Immeubles collectifs

Catégorie 3 : Commerces

Catégorie 4 : Jardins privatifs visibles de la rue

Balcon ou jardin visible de quelle rue ?

* Cochez la case correspondante : on ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie

Bulletin d'inscription
à renvoyer dûment complété, avant le 15 juin à la
Direction de la Communication, 4, place Arthur Dussault
94220 Charenton-le-Pont



Les vélos ne doivent plus être accrochés aux grilles du métro.

La Municipalité a aménagé de nouveaux emplacements vélos et motos, afin d'inciter les conducteurs de deux-roues à utiliser les aires de stationnement qui leur sont spécialement réservées.

Stationnement des deux-roues A chacun sa place !



Les deux-roues ne doivent plus stationner sur les trottoirs, sous peine d'être verbalisés.

Pour tenir compte de l'augmentation croissante du nombre de deux-roues en ville, du fait des difficultés de circulation, la Municipalité multiplie les emplacements spécifiques pour les motos et les vélos.

■ Libérez les trottoirs !

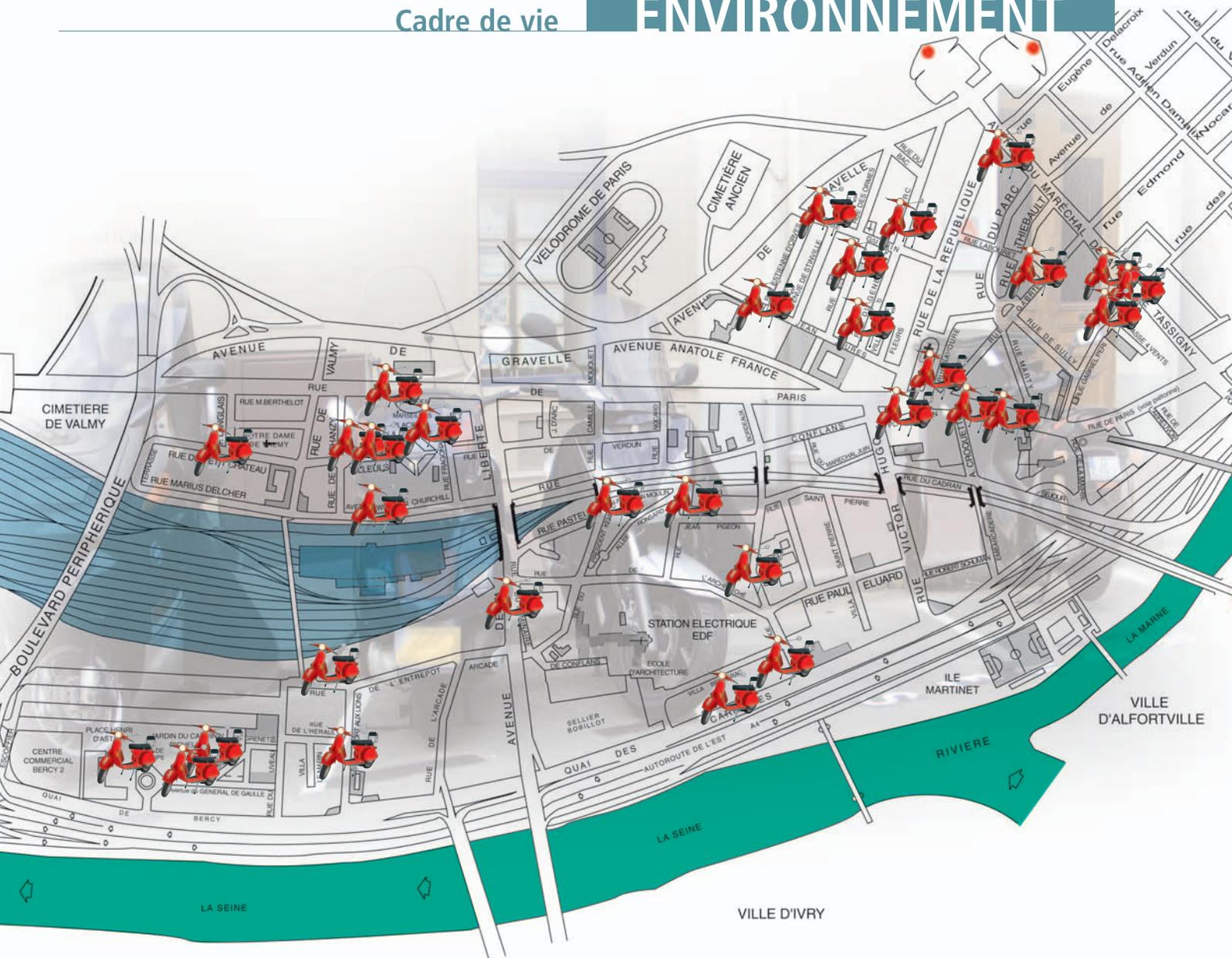
12 emplacements supplémentaires viennent désormais compléter les 20 existants, pour répondre aux demandes des riverains et après constat de la présence de nombreux deux-roues sur les trottoirs, dans les quartiers.

Elle entend également inciter les citoyens à plus de discipline.

Certains stationnements intempestifs et anarchiques gênent la circulation des piétons sur les trottoirs et surtout le passage de personnes handicapées en fauteuil roulant, les contraignant parfois à utiliser dangereusement la chaussée.

La Police Municipale verbalisera les motos garées sur les trottoirs, s'il existe à proximité des emplacements spécifiques pour les deux-roues. ■





Emplacements pour motos et vélos :

- en face du N° 2 rue du Général Leclerc
- 28, rue du Général Leclerc
- 21, avenue du Mal de Lattre de Tassigny
- 37, avenue du Mal de Lattre de Tassigny
- 75, rue de Paris (place Ramon)
- 56, quai des Carrières
- rue de Paris (devant la poste)
- 147, rue de Paris (place des Marseillais)
- 67, rue de Paris
- 37, rue Victor Basch (crèche bleue)
- place de la Coupole (plusieurs emplacements)
- 27, rue des Bordeaux
- rue Jean Moulin (petit mail)
- rue de l'Entrepôt (escalier mécanique)
- 8-10, place de l'Europe
- 1-3, avenue du Général de Gaulle (plusieurs emplacements)
- 24, rue Jean Jaurès
- 16, rue Guérin
- 1, rue Gabrielle
- angle rues Gabrielle & Labouret
- 23, rue Gabriel Péri
- 33-35, rue Gabriel Péri
- 14, rue Jean Pigeon
- 5, rue du Port aux Lions
- angle rues du Séminaire de Conflans & rue de l'Archevêché
- 96, rue du Petit Château
- rue Winston Churchill (coté SNCF à proximité de l'école Valmy)

Une 3^{ème} tranche est prévue 2^{ème} semestre 2007 - 10 emplacements supplémentaires.

- place des Marseillais
- rue Gabriel Péri
- place Henri IV
- 70, rue de Paris
- 24, rue de Conflans
- Place de l'Europe
- rue Alfred Savouré
- rue Jean Jaurès
- angle rues de Verdun & Fragonard
- rue de Paris semi-piétonne



Offrir aux Charentonnais un cadre de vie optimum avec un habitat agréable, tel est un des objectifs majeurs de l'action de la municipalité.

Villa Bergerac

LES TRAVAUX



AVANCENT !

La ville s'est faite l'interlocuteur des résidents auprès du bailleur propriétaire, la société Emmaüs Habitat, pour obtenir la réhabilitation de la résidence, composée de 226 logements.

Elle suit donc avec une extrême vigilance l'état d'avancement du programme de travaux et d'amélioration qui vise quatre objectifs :

- Améliorer l'équipement et le confort des logements
- Améliorer la qualité des parties communes
- Améliorer la présentation esthétique de la résidence
- Rénover complètement les ascenseurs de la résidence

Les résidents ont été conviés individuellement à donner leur avis sur le projet de rénovation établi autour de l'amélioration des parties communes et des logements.

■ Rénover les parties communes

Outre des travaux de peinture dans les cages d'escalier, l'éclairage des parties communes a été entièrement revu.

Afin d'intégrer la résidence dans une gestion responsable des déchets ménagers, des locaux ont été aménagés pour que les résidents puissent effectuer un tri sélectif de leurs ordures ménagères.

L'accès aux caves étant à l'origine ouvert d'un immeuble à l'autre, pour cerner leur accès et éviter les cambriolages, il est procédé à leur sécurisation. La chaufferie a fait l'objet d'une totale mise en conformité aux normes actuelles de sécurité, ce qui permet également une meilleure maîtrise d'énergie. Enfin, pour la desserte des étages, des travaux ont permis une rénovation

complète des ascenseurs avec, bien entendu, une mise en conformité exigée pour la sécurité des personnes.

La restauration des parties communes comprend également une rénovation et une sécurisation des parkings avec travaux de peinture, réfection de l'éclairage et mise en évidence de l'éclairage de secours.

La création d'un sas d'accès et d'issues de secours assure une mise en sécurité de l'ensemble des parkings.

■ Améliorer les logements

Ces travaux touchent deux postes essentiels, l'hygiène et la sécurité des logements. Ils comprennent notamment la réfection de l'ensemble des installations électriques. Différents travaux de plomberie seront effectués avec, en particulier, le remplacement des ballons électriques, des éviers et des meubles d'éviers ainsi que la pose de faïence pour les sanitaires.

L'accès aux logements est également revu, avec la remise à neuf des portes palières. Afin de renforcer la sécurité des terrasses, il est également envisagé la pose d'un garde-corps périmétrique avec, en outre, un système dalle béton pour la pose de paraboles individuelles.

L'ensemble des travaux permet au bailleur, la Société Emmaüs Habitat, d'étendre à la résidence le



Les cages d'escalier ont été repeintes et l'éclairage a été amélioré.

bénéfice d'une convention signée avec l'Etat, ouvrant droit notamment à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) pour les locataires, sans conditions de ressources. En effet, le financement de ces travaux entraînera une augmentation des loyers dans le mois suivant leur achèvement, dans la limite de la convention d'Etat.

Ce nouveau loyer sera fixé par avenant au bail après modification par lettre recommandée, un mois avant sa prise d'effet à l'achèvement total des travaux. **Néanmoins, chaque locataire verra son loyer mensuel diminué par l'aide personnalisée au logement (APL) à laquelle il peut avoir droit en fonction de ses ressources.**

■ Calendrier des travaux

Les travaux ont débuté dans le courant du premier trimestre 2006 et se situent actuellement à la moitié du programme. Leur achèvement est prévu pour le troisième trimestre 2007. Les résidents de la Villa Bergerac devraient après plusieurs années d'intervention de la ville retrouver enfin un environnement plaisant, conforme à ce que chaque habitant est en droit d'attendre pour une bonne qualité de vie. La Municipalité apporte sa garantie





Dans les appartements les évier et les placards ont été remplacés.

financière au prêt contracté par Emmaüs Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

La rénovation des immeubles n'aurait pas pu se réaliser sans cette garantie financière, qui débloque ainsi la situation et permet au bailleur social de bénéficier d'un financement de 2 425 718 € à des conditions préférentielles. Par ailleurs, la Ville tente d'obtenir de l'Etat des crédits supplémentaires pour la rénovation de la partie située côté rue des Bordeaux, prochaine étape de la rénovation. ■

Un accès amélioré pour la Villa Bergerac !

L'approche de la Villa Bergerac n'a pas été oubliée : pour faciliter son accès du quai des Carrières, le niveau de la chaussée a été abaissé afin de permettre le passage des véhicules sous le porche. En effet, depuis plusieurs années, il était pratiquement impossible pour les bennes à ordures d'accéder à la Villa, la hauteur totale sous la voûte étant insuffisante.



On a procédé également à l'application d'un nouveau revêtement des surfaces ainsi qu'à un aménagement des bordures. Désormais, la circulation voitures et piétons pourra aisément s'effectuer aux abords de la Villa Bergerac qui retrouve ainsi un environnement satisfaisant.



Danièle,
locataire depuis 10 ans

"C'était vraiment nécessaire car la Villa Bergerac tombait en ruine. Rien n'avait été fait depuis 30 ans, tout était sale et insalubre, l'électricité, les ascenseurs n'étaient plus aux normes, les caves étaient sans cesse cambriolées car on pouvait passer par celles-ci pour accéder d'un immeuble à l'autre. Les balcons ont été repeints, des morceaux tombaient et ça devenait dangereux. Les ouvriers ont changé les portes pour en mettre des blindées, plus sécurisantes. Une chose est sûre : l'aspect extérieur est mille fois plus agréable. Avant, c'était vraiment tête baissée qu'on rentrait chez soi, on avait honte de faire venir des amis car c'était vraiment repoussant. Aujourd'hui, c'est bien différent !"

“ Que pensez-vous des travaux qui sont en cours à la Villa Bergerac ? ”

Josette,
locataire depuis 2 ans

"Avant, c'était sale, les paliers et les escaliers étaient vraiment dégoûtants. Tout a été refait, on a posé du papier peint, l'installation électrique est aux normes. Aucune comparaison, c'est plus agréable de vivre ici maintenant !"



Guillaume,
locataire depuis 2 ans

"Aucune rénovation n'a été réalisée depuis l'origine du bâtiment qui était vraiment vieillot. Avec les travaux, tout a été modernisé. L'électricité, le carrelage dans la salle de bains, le lavabo, l'évier ont été changés, le vide ordures a été condamné, ce qui est plus hygiénique, les portes remplacées par des portes blindées. Le travail a été bien fait et par une équipe sympathique. Le ravalement de la façade, c'était vraiment urgent car c'était pourri ! C'est plus convivial de rentrer chez soi. Tous ces travaux donnent une nouvelle vie à la résidence et dynamisent le quartier."

L'Esprit Livres rue de Paris semi-piétonne

Dans la rue de Paris semi-piétonne, l'installation d'une librairie est un excellent vecteur d'animation pour rassembler Charentonnais et habitants des communes voisines autour de la culture. A sa tête, Daniel Vigne, 30 ans d'expérience dans la librairie et Isabelle Legrand qui a souhaité s'investir dans la librairie, après une carrière d'assistante de direction. Tous deux ont choisi de donner vie à ce projet, ayant à l'esprit l'énorme potentiel existant sur ce secteur.

■ Au royaume des livres

Ici, les livres et rien que les livres sont à l'honneur avec une large variété de domaines et de genres : littérature française et du monde, politique, philosophie, histoire, santé, livres pratiques mais aussi un beau rayon de guides touristiques, de livres d'art et même des bandes dessinées pour adultes.

Les jeunes y trouveront un coin spécifique qui leur est destiné : livres pour tout-petits, littérature adolescente, mangas, manuels scolaires. La librairie dispose aussi d'un secteur très riche en livres de poche. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur, vous pourrez passer commande et disposerez de l'ouvrage dans les 24/48 heures.

Pour pérenniser la clientèle, une carte de fidélité permettra de bénéficier d'une réduction de 5%.

Des tonalités chaleureuses pour la décoration, une signalétique très fonctionnelle pour orienter le client, une présentation aérée permettant



aisément le passage entre les tables... autant d'atouts pour ce commerce auquel s'ajoute la volonté de leurs dynamiques propriétaires de faire connaître au public des ouvrages et des auteurs de qualité, qui font l'actualité de la scène littéraire. ■

L'Esprit Livre

29, rue de Paris
Tél/Fax : 01 46 71 24 91
Ouvert le lundi de 14h30 à 20h.
Du mardi au samedi de 10h30 à 20h
sans interruption
esprit.livre@orange.fr



Une escale beauté, rue semi-piétonne

L'Institut Grain de beauté vient d'ouvrir ses portes et offre aux Charentonnais un univers chaleureux entièrement dédié au bien-être et à la beauté, place de Valois.

S'appuyant sur une équipe d'esthéticiennes professionnelles, Grain de beauté propose un large choix de prestations, soins du visage, soins du corps, maquillage, épilation. Parmi les diverses propositions, l'institut offre des soins spécifiques utilisant des lignes de produits très pointues, réputées pour leur qualité et leur performance.

Outre ces prestations, Grain de beauté se veut aussi un lieu de détente, de relaxation et de sérénité.

Pour fêter cette ouverture, l'Institut offre à ses futurs clients comme cadeau de bienvenue, une réduction de 40% sur l'ensemble des prestations, sur présentation de cet article du journal. ■

Grain de beauté

31, rue de Paris
Tél. 01 43 75 10 09
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 10h à 18h



La boulangerie Flandrin distinguée !

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne organisait le 20 mars dernier, sa soirée annuelle d'attribution des "Oscars".

Cette année encore, il s'agissait de mettre à l'honneur les différents métiers de l'artisanat ainsi que ceux qui œuvrent pour leur préservation et leur rayonnement.

Parmi les entreprises récompensées, la boulangerie Flandrin à Charenton ! A cette occasion, Pascal Flandrin, son dynamique propriétaire, a reçu la Médaille de bronze des mains de Jean-Louis Maître, Président de la Chambre de Métiers ainsi qu'un diplôme.

Dans l'assistance, son épouse Sylvie, leur fils Thomas et Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de communes chargé de la Vie économique, étaient venus l'entourer.

■ Une reconnaissance méritée

Entré comme apprenti à l'âge de 17 ans, Pascal Flandrin s'est formé auprès de divers boulangers. Mais c'est au sein de la boulangerie de Chaville, en 1984, qu'il apprend l'essentiel de son métier. En 1991, il saute le pas et fait l'acquisition d'une boulangerie à

Vincennes qu'il développera pendant 9 ans. Depuis 5 ans, il est installé à Charenton, rue du Général Leclerc, secondé par son épouse et trois collaborateurs.

Soucieux de perpétuer une profession difficile mais passionnante, il accueille régulièrement des apprentis et participe à de nombreuses manifestations (concours, réception d'écoles primaires pour présenter son activité, animations ponctuelles devant la boulangerie). Récompensé à deux reprises au concours de la baguette et une fois au Master, Pascal Flandrin est toujours animé de la même exigence : du traditionnel, mais en recherche perpétuelle de nouveauté ! Il s'implique activement avec la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française pour la défense de cette profession, qui se heurte à une pénurie de main d'œuvre. ■

Boulangerie-Pâtisserie Flandrin

1, rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 05 05



EN BREF

► LA CAMPAGNE À CHARENTON !

Retenez d'ores et déjà les dates du prochain marché campagnard : il se déroulera vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 mai 2007. Nouveauté, cette année, les centres de loisirs maternels et primaires de la ville se joindront à la fête !

Samedi 12 mai de 10h à 18h, la rue de Paris semi-piétonne se transformera en une ferme géante et en une grande kermesse avec de nombreuses animations. Nous reviendrons en détail sur le programme du marché campagnard dans le prochain Charenton Magazine.

► NOUVELLES OUVERTURES

Cabinet dentaire

Mme Mina KORTAS
Chirurgien dentiste
111, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 48 93 27 62

Zebra Technologies

Solutions d'impression pour entreprises
1, place des Marseillais
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 53 48 12 60
Fax : 01 53 48 12 70
www.zebra.com
Contact : Thierry Vasseur

► CORRECTIONS GUIDE PRATIQUE

Services juridiques et comptables (P. 143)

Société Civile Professionnelle d'Avocats
Danielle MOUGIN
François AUDARD
Avocats
145, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01 49 77 89 40

► CONTACT

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles :
patrick.segalat@charenton.fr